



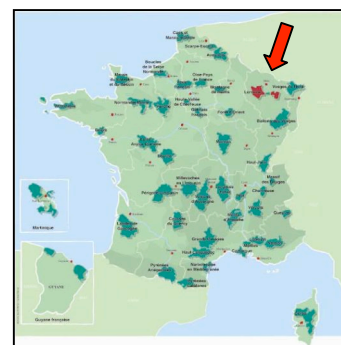
Recueil d'expériences sur la « Prise en compte de la trame verte et bleue dans les territoires de projet »

Action portée dans le cadre du Réseau Rural français (www.reseaurural.fr) et financée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le FEADER, le Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement durable et de la Mer et l'Office National des Forêts.

Parc naturel régional de Lorraine

Date de rédaction de la fiche ou de mise à jour : juin 2010

Mots-clés : LGV, réseaux écologiques, espèces parapluies, atlas communal



1- Carte d'identité du territoire

- **Localisation** : sur les départements de Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle (11% du territoire de la Lorraine)
- **Superficie** : 219 500 hectares
- **Nombre de communes** : 188
- **Spécificités paysagères** : Parc scindé en deux secteurs de part et d'autre de l'axe Nancy-Metz. Nombreux espaces naturels sensibles (pelouses calcaires, prairies de fauche, zones humides, mares, mares salées, étangs, cours d'eau, sources, forêt de plateau, forêt humide, carrières, gravières, vergers...).
- **Nombre d'habitants** : 72 090
- **Situation du territoire et types de pression** : Territoire rural (60%) et forestier (34%). L'agriculture est l'activité économique principale. Pression urbaine au sud et au nord-est de la Zone Ouest du Parc (vers les villes de Toul, Nancy et Metz). Fragmentation de l'espace lié au passage d'une ligne LGV et projet d'autoroute(A32).

2- Contexte de la prise en compte de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche

- **Date de lancement** : 2005
- **Motivation de la démarche** :
 - Rupture totale du territoire Zone Ouest par la ligne TGV \Rightarrow nécessité de disposer d'un argumentaire pour tout futur projet d'infrastructure notamment avoir des propositions sur le tronçon à venir en zone Est du Parc et sur un projet d'autoroute (A32).
 - Le territoire est une zone source et une zone de connaissances importantes pour la Région Lorraine. Responsabilité forte du Parc pour la protection de certaines espèces et habitats : au niveau régional pour l'ensemble des espèces et milieux de zones humides, au niveau européen pour les habitats et espèces halophiles, la plus forte population de Loche d'étang de France, de fortes populations d'amphibiens (rainette, triton crêté, crapaud sonneur).
- **Étapes – clé de la réflexion** :
 - 2003 : Volonté inscrite dans la charte du Parc « ...conserver ou restaurer si nécessaire les relations fonctionnelles écologiques entre les milieux...maillage de haies, de prés... ».
 - 2005 : Le Pnr Lorraine est l'un des 3 parcs pilotes avec Brenne et Pilat, pour débiter les réflexions de la fédération des Parcs sur le thème, intervention et analyse de Guy Berthoud (ECONAT) sur les 3 parcs.
 - 2007: début de réalisation d'un observatoire des réseaux écologiques précis sur le Parc, dont le futur tracé LGV.

Zoom sur le suivi de la LGV Est

- **Contexte :** Un projet suivi depuis 1993 par le Parc de Lorraine. Une première « tranche test » réalisée.

Intervention du Parc pour combler les manques de l'étude : impact sur des stations de Loche d'étang, sur des stations d'écrevisse, sur des populations d'amphibiens...

Des résultats mitigés :

- ruptures de corridors marquées,
- solutions insuffisantes pour restaurer les continuités (batrachoduc, protection des chasses de chiroptères, restauration de sites à écrevisses et Loche d'étang),
- mesures compensatoires sans volonté d'aboutir,
- mise en place d'une convention en 2009 de « décharge » de ces mesures au Parc et au Conservatoire des Sites Lorrains



- **Objectif :** négocier une meilleure prise en compte des continuités écologiques dans la 2ème tranche du projet de LGV qui traversera la zone Est du territoire du Parc.

- **Déroulement des négociations :**

Une confrontation avec RFF (Réseau Ferré de France) comme entrée en matière.

Choix de RFF de couper 90 ha de forêts en mars 2008 pour des raisons de rétroplanning et d'archéologie

Après de multiples appels à la mise en place d'un observatoire, le parc et la Diren utilisent Natura 2000 et le grenelle (au travers des TVB) pour dénoncer le projet.

Etude d'incidence Natura 2000

Des négociations sur les réseaux hydro, les mares, les batrachoducs

Des points de blocages sur l'avifaune et la destruction de boisements

- **Résultats et perspectives :**

Après 6 réunions accord sur 2 passages toute faune de 40 et 45m de large

Poursuite des demandes non satisfaites (ou satisfaisantes) sur les espèces, arrêté préfectoral en mars 2010 faisant aboutir toutes les demandes.

- **Bilan :**

Beaucoup de temps à consacrer aux négociations. Partenariats forts à construire pour parler d'une seule voix. Argumentaires techniques à bien prévoir.

4- Outils mis en oeuvre

Outils techniques/opérationnels: atlas communal, outil cartographique, modernisation des ZNIEFF et des ENS, îlots de sénescence (ONF)

Outils financiers: mesures agri-environnementale (MAET prairie, mares, haie/ripisylve), MAE régionale pisciculture traditionnelle – contractuelles, TDENS

Outils réglementaires: documents d'urbanisme (PLU, SCOT), APPB, RNR

Articulation avec d'autres dispositifs : Natura 2000, Mesures compensatoires, politiques ENS

5- Partenaires et animation

- **Liste des partenaires :** Conseil Régional, Conseils Généraux (57, 54, 55), Conseil Scientifique du Parc, DREAL, Conservatoire des Sites Lorrains, CETE de l'Est, associations naturalistes, ONEMA

- **Mode de sollicitation:** Echanges de données, réunions d'information, groupes de travail, comités de pilotage, comités techniques, sollicitations financières

- **Animation :** Début d'outils de communication, comités (techniques, pilotages, scientifiques)

6- Evaluation et suivi

- **Indicateurs de suivi :** Seules les espèces parapluies ont été définies (ou en cours)

- **Mise en place d'un comité de suivi :** Pour l'instant par thème (discontinuités des cours d'eau, réseau thermophile...) ou par action (Vallée de la Moselle...)

- **Évaluation** : non, indicateurs en cours

7- Communication, valorisation des actions menées

- **Public visé:** partenaires :
Conseil Régional, Conseils Généraux (57, 54, 55), Conseil Scientifique du Parc, DREAL, Conservatoire des Sites Lorrains, CETE de l'Est, associations naturalistes, ONEMA

8- Bilan

- **Analyse de la démarche de prise en compte de la TVB dans le projet du territoire:**

Difficultés rencontrées	Opportunités
- Politiques : mise en cohérence des initiatives des régions, conseils généraux, SCOT... - Financières pour justifier des postes nécessaires à la mise en œuvre TVB	- Recherche des CG de nouvelles applications ENS - Réseau national actif - Réceptivité de la DREAL, AERM, CG et Région

9- Pour aller plus loin...

- **Site internet** : <http://www.pnr-lorraine.com>
- **Contact** :
Laurent GODÉ - Responsable du service environnement
03.83.84.25.10
laurent.gode@pnr-lorraine.com

Retrouvez l'ensemble des fiches expériences sur les sites du Réseau rural français et de la FPNRF

